



Mobile Payment : L'Association Professionnelle des Banques signe avec HPS

Le 6 mars 2019, l'Association Professionnelle des Banques a signé avec la société marocaine HPS un contrat cadre pour la mise en place d'une solution de Mobile Payment.

Fondée en 1995 par 4 amis associés (consultants et ingénieurs-experts en monétique), HPS s'active dans 90 pays, avec pas moins de 400 clients dans les 5 continents. Etats-Unis, Royaume-Uni, Europe, Moyen-Orient, Asie, Afrique...

Paiement mobile

Les paiements mobiles (aussi connus sous les noms d'argent mobile, transfert d'argent mobile, et portefeuille ou porte-monnaie mobile) sont toutes les transactions effectuées depuis un téléphone mobile et débitées soit sur une carte bancaire, soit sur la facture opérateur, soit sur un Porte-monnaie électronique, qui peut être alimenté avec un dépôt de cash auprès d'un agent ou d'un commerçant. Au lieu de payer par carte de crédit ou bien en argent comptant, un consommateur peut utiliser un téléphone mobile ou un téléphone intelligent pour se procurer des biens et des services.

Il y a trois catégories de paiement par mobile : les paiements à distance comme le paiement mobile sur les sites de commerce électronique par exemple, les paiements de proximité devant une borne, ou bien les transferts d'argent de mobile à mobile.

Les modes de paiements mobiles sont de plus en plus répandus à l'échelle mondiale. En 2008, il était prévu que le marché mondial pour tous les types de paiements mobiles atteigne \$600 milliards en 2013. Ce chiffre a cependant doublé bien avant, en février 2011. En 2018, il est prévu qu'il dépasse \$4 574 milliards d'ici 2023. Le système de paiement mobile devrait grandir de 33,3 % d'ici 2023. L'Asie-Pacifique a généré le plus de revenu dans ce marché grâce à l'augmentation du nombre de jeunes, qui ont une plus grande présence sur les médias sociaux, et une croissance du « m-commerce ».

Source : WMC